



ÉDITION D'AVRIL 2018 | VOLUME 14, N° 3

Activités simultanées le samedi 12 mai de 11 h à 15 h

Ensemble luttons contre l'isolement Amenez vos grands-parents

Le carrefour action municipale et famille, par sa campagne intergénérationnelle contre l'isolement social des aînés, **tente de battre un record du plus grand nombre de gens qui prennent un café au même moment**. Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à sortir de la maison, aller chercher vos parents, voisins et amis qui se déplacent moins facilement et de venir jaser avec nous le 12 mai prochain. Qui sait, vous pourriez vous faire de nouveaux amis! Les conseillers et conseillères se feront un plaisir de vous servir le café



Vente-débarras

Le conseil municipal d'East Hereford vous invite à sa vente-débarras. Pour faire suite au ménage du printemps, nous avons découvert un bon nombre de trésors qui pourraient être utiles à nos citoyens (matériel informatique, mobilier et matériel de bureau).



INSCRIPTION POUR LE CAMP DE JOUR (OTJ)

Parents d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette, venez inscrire vos enfants pour le camp de jour. Les animateurs-coordonnateurs, Olivier et Mélodie, seront sur place pour vous rencontrer.



Apportez vos trésors cachés

Il sera possible pour les résidents de réserver une table si vous avez aussi des choses à vendre à l'occasion de la vente-débarras du 12 mai en communiquant avec la directrice par courriel au direction@easthereford.ca ou par téléphone au 819 844-2463 (premier arrivé, premier servi). Au plaisir de s'y retrouver.



Le Fouineur

Collecte des RDD

La collecte des résidus domestiques dangereux RDD aura lieu le **2 juin 2018, de 9 h 00 à 15 h 00** aux ateliers municipaux, à Coaticook, au 77, rue de la Gravière. Un Éco-Centre occasionnel est aussi en place ce 2 juin face au garage municipal à Saint-Malo.

Produits acceptés:

- ⇒ Peintures, vernis, teintures et solvants
- ⇒ Herbicides, insecticides
- ⇒ Bonbonnes de propane, aérosols
- ⇒ Produits de piscine, huiles et filtres usés, piles sèches, batteries de véhicules
- ⇒ Récupération d'équipements électroniques et informatiques, téléviseur
- ⇒ Fluorescents

Industries, commerce et institutions non acceptés

Abris d'auto temporaires

L'hiver tire à sa fin... Le règlement de zonage autorise la présence des abris d'auto temporaires jusqu'au 1^{er} mai. Après cette date, ils doivent être complètement démontés et remisés.

Un certificat d'autorisation est nécessaire pour l'installation d'un abri d'auto temporaire et un dépôt de 50 \$ est demandé. Le 50 \$ de dépôt sera remis à la suite du démantèlement complet de l'abri avant le 1^{er} mai.

Soyez informés qu'à partir de cette date, l'inspectrice avisera les contribuables qui ne se seront pas conformés à ces dispositions. Le règlement de zonage prévoit des amendes de 400 \$ en cas d'infraction.

Merci de votre collaboration pour présenter East Hereford sous son meilleur jour durant la saison estivale!

Lise Got, inspectrice en bâtiment et en environnement
☎ 819 844-2463

Brûlage printanier en toute sécurité

Votre service de prévention incendie désire vous rappeler quelques conseils de sécurité avec la période de grand ménage du printemps qui s'en vient afin de profiter en toute quiétude du retour du beau temps. Nous vous rappelons que la prévention est encore un des meilleurs moyens de vous protéger et de protéger ceux que vous aimez contre les incendies.

Premièrement, il est important de rappeler que les municipalités interdisent les feux à ciel ouvert sans permis. Vous devez toujours vous informer auprès du bureau municipal.

Les causes des feux d'herbe ou de forêts

D'avril à juin, les brûlages domestiques (brûlages de feuilles, de branches, etc.) causent la moitié des incendies de forêt. Durant cette période de l'année, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt et les bâtiments environnants extrêmement vulnérables. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés. Ce sont généralement les résidents qui habitent près des zones boisées qui allument les feux. Ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent, et très rapidement, vers les bâtiments ou la forêt.

Indice d'inflammabilité

Tout feu extérieur est interdit lorsque l'indice d'inflammabilité annoncé par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) pour l'Estrie est élevé ou extrême. Vous pouvez vérifier l'indice d'inflammabilité sur le site www.sopfeu.qc.ca.

Permis

Vous pouvez demander à votre municipalité un permis de brûlage. Si celle-ci vous accorde un tel permis, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe :

- Les petits feux peuvent être contrôlés par une personne

à l'aide d'outils et d'eau. Le tas de bois, de broussailles ou de feuilles que vous voulez brûler devrait mesurer moins d'un mètre de diamètre et moins de deux mètres de haut.;

- Assurez-vous d'aménager un coupe-feu jusqu'au sol minéral;
- Choisissez un endroit dégagé et surveillez la vitesse et la direction du vent. Si les vents sont trop forts, reportez à une journée où ceux-ci sont plus calmes.

Restez près de votre feu

Si vous allumez un feu à l'extérieur, vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour entretenir le feu, le garder sous contrôle et l'éteindre avant de quitter les lieux. Une personne responsable doit surveiller en tout temps le feu. Vous devez avoir les outils nécessaires et de l'eau à portée de la main pour l'éteindre, s'il commence à se propager.

Respectez les heures

Lorsqu'un permis vous est délivré, une plage horaire pour faire votre brûlage vous sera donnée, fort probablement durant la période de clarté. Il est important de respecter cette plage horaire, car la centrale 911 est avisée de cette émission de permis et de la période du brûlage afin d'éviter que les pompiers soient appelés à l'endroit où le brûlage a lieu. Il arrive fréquemment qu'un passant qui, voulant bien faire lorsqu'il perçoit des flammes au loin, appelle les pompiers, croyant qu'un incendie s'est déclaré. Il y a donc des déplacements inutiles des pompiers. Cette situation peut être évitée en respectant les directives.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec votre municipalité, votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie.



Le Fouineur

Semaine de la sécurité civile | Ma sécurité : ma responsabilité!

La « Semaine de la sécurité civile » aura lieu du 6 au 12 mai 2018. Il s'agit d'une initiative de sensibilisation d'envergure nationale qui a lieu chaque année, depuis 1996.

Pour qui ?

Le concept de base est que la sécurité civile est l'ensemble des actions et des moyens mis en place à tous les niveaux de la société et que chacun des citoyens devrait se sentir concerné.

- Le sous-thème de 2018 est : **Plus d'autonomie, moins de soucis !**

Le citoyen est donc le premier responsable de sa sécurité. En situation d'urgence ou de sinistre, il revient au citoyen d'assurer sa propre sécurité, celle de sa famille et la sauvegarde de ses biens.

Pour notre municipalité, même si ce n'est pas qu'à nous de voir à nous préparer, on s'est doté d'un Plan de sécurité civile depuis plusieurs années. Nous avons prévu des éléments clés pour nous aider à intervenir en cas de besoin :

- Une équipe d'intervention formée de tout le personnel municipal et de plusieurs citoyennes et citoyens qui se sont porté(e)s volontaires pour nous aider dans différentes missions. Tout un chacun a un rôle bien défini au plan.
- Des locaux sont prévus où se dérouleraient les activités d'intervention prévues, comme la Coordination de mesures d'intervention et les Services aux personnes sinistrées, notamment l'hébergement temporaire. Des ententes de prêts de locaux ont aussi été conclues avec des organismes du milieu et les municipalités voisines en cas de besoin.
- Un Bottin d'urgence et de ressources « étoffé » a été produit. Ce bottin comprend les ressources que nous avons jugées pouvant être nécessaires en cas d'intervention.

Pour notre population, la Semaine de la sécurité civile vous incite à prendre trois mesures toutes simples afin d'être préparée à faire face à divers types d'urgence. Ce sont :

- Connaître les risques.
- Préparer un plan d'urgence.
- Avoir une trousse d'urgence 72 h. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de faire des réserves d'eau et de nourriture non périssable et d'avoir sous la main les articles essentiels qui composent votre trousse d'urgence. Les provisions d'eau et de nourriture devraient être suffisantes pour vous permettre d'être autonome pendant les 3 premiers jours d'un sinistre par exemple une panne de courant prolongée. D'où le sous thème de cette année : Plus d'autonomie, moins de soucis !

Profitez-en pour en faire une activité familiale et faire un choix d'éléments intéressants pour votre trousse. Les liens Internet ci-dessous traitent de la Semaine de la Sécurité civile et expliquent comment se préparer :

www.preparez-vous.qc.ca

www.securitepublique.gouv.qc.ca (onglet sécurité civile)



Le Fouineur

Des nouvelles de votre bibliothèque



Mme Moustache

Texte et photos : Maryse Audet - Un zoo à la bibliothèque le 7 avril dernier. Sous le thème les 5 SENS, Jonathan Déon, biologiste du Zoo de Granby, a mené un atelier qui a su captiver l'auditoire, autant les jeunes que les moins jeunes. Nous avons fait la connaissance du chinchilla Mme Moustache et de Miss Kenya, une python royal arrivée au zoo il y a 30 ans. Les enfants ont aussi pu manipuler une oreille d'éléphant ainsi qu' une peau de lion. Des jeux sur l'ouïe, l'odorat, la vue et le toucher ont été présentés. À la maison, les enfants peuvent faire des expérimentations sur le goûter.



Johathan, animateur, présente Miss Kenya

BIBLIO de l'Estrie **CONCOURS** @

CHASSE AUX COURRIELS

Pour être en mesure de recevoir, par courriel, vos avis de :

- réservation;
- courtoisie;
- retard;

veuillez compléter le formulaire disponible à l'adresse : concours.rbes.me

Chaque abonné d'une bibliothèque membre du Réseau BIBLIO de l'Estrie, inscrivant son adresse courriel, est éligible au tirage et peut gagner l'une des cinq (5) tablettes Samsung Galaxy Tab E Lite de 7 po.

Date limite de participation : le 11 mai 2018
Tirage : le 18 mai 2018

Bonne chance!

Accompagnateur(trice) recherché(e) Service d'animation estivale 2018

Joins-toi à l'équipe!

La municipalité est toujours à la recherche d'étudiantes ou d'étudiants pour occuper le **poste d'accompagnateur**.

Exigences :

- * Être disponible du 25 juin au 10 août
- * Être disponible les 9 et 10 juin pour une formation
- * Entregent, dynamisme
- * Être fiable, organisé, créatif
- * Avoir le sens de l'adaptation

Si tu es intéressé(e), envoie ta candidature avant le plus tôt possible à : loisirs@mrcdecoaticook.qc.ca



Le Fouineur

Les Amis du Patrimoine

Assemblée générale annuelle

L'AGA des Amis du Patrimoine se tiendra le 22 avril, à 10 h, à la Maison de l'arbre. C'est un rendez-vous!



Bee - corvée communautaire : 5 et 6 mai de 9 h à 17 h

Corvée d'ouverture du sentiers et du Musée, travaux de bricolage (construction d'installation et bassin d'eau). Repas fourni à midi.

Bienvenue à tous et à toutes!

Pour informations :
Sylvie Cholette,
directrice générale
819 658-9050



Fondation Bel Environ



Afin de célébrer le jour de la terre, les enfants de l'école St-Pie-X accompagnés de la Fondation Bel Environ ont procédé au nettoyage du terrain de l'école et des loisirs. Merci pour votre engagement.

Assemblée générale annuelle

L'AGA de la Fondation Bel Environ aura lieu le 25 avril 2019, 19 h, à la salle de l'âge d'or. Élections, période de questions. Bienvenue à tous et à toutes!

Levée de fonds

La Fondation Bel Environ va cuisiner des beignes au sirop d'érable vendus juste à temps pour la Fête des mères. Coût 10 \$ pour une douzaine. Contactez Eva Marchesseault au 819 844-2464.

Distribution de pousses d'arbres

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, la Fondation Bel Environ fera la distribution de pousses d'arbres dont les essences ne peuvent être connues à l'avance. SVP appeler avant de vous déplacer : 819 844-2464.



Quand : à partir du 18 mai, 18 h

Où : 448, Route 253

LA VOIE DES PÉLERINS DE LA VALLÉE

ENFIN! Un sentier de randonnée de longue durée qui passe dans la MRC de Coaticook

Nous vous invitons à nous rencontrer pour en savoir davantage lors de notre Assemblée de Fondation

LE DIMANCHE
6 MAI
13H30

POUR INFO:
LAVOIEDESPELERINSDELAVALLEE@GMAIL.COM

Brunch à l'occasion de Pâques

Le 1^{er} avril dernier, 140 personnes se sont régalingées de l'excellent brunch préparé par le chef Marco Gosselin et servi au sous-sol de l'église.

Cette activité de financement sert à amasser des fonds qui serviront à l'entretien de l'église et de la salle. Merci à tous pour avoir contribué à la réussite de l'événement.

Une initiative de votre comité de gestion de l'église St-Henri et de votre comité ad hoc église-communauté.



Crédit-photo : Christian Lanctôt. Normand Roy, Marie-Eve Breton maïresse et Danielle Morin ont procédé au tirage de moitié-moitié.

Le Fouineur

Méchoui et ouverture de la saison



Viens rouler et célébrer l'ouverture des sentiers de vélo de montagne à Circuits Frontières **le samedi 19 mai**. Cette année on célèbre en grand le début de la saison avec le traditionnel méchoui. Joignez-vous à nous pour cette fête du printemps. Au menu, méchoui (gyros) et bien sûr de la

bière de micro-brasserie. Achetez vos billets dès maintenant .

Profitez-en pour vous procurer votre passe de saison 2018.

Lieu : Kiosque d'accueil derrière l'église

Horaire : Vous pouvez arriver et rouler à l'heure que vous désirez, à votre rythme, seul ou en groupe.

Heures importantes à retenir : 14 h 00 ouverture des kegs de bière, 15 h 00 à 18 h 00 service du repas.

Priorité : Les gens qui auront payé leurs billets et leurs entrées à l'avance auront priorité sur la bière incluse et le repas.

Note : Il y aura des billets pour les repas en vente sur place à un prix légèrement plus élevé. Vous pourrez également rouler sur nos sentiers en payant votre passe journalière.

Info : circuitsfrontieres.com



ANG Solutions santé
Soin | Support | Service

Anick-Nadla Gauthier, Inf. aux. Propriétaire

- SOINS À DOMICILE
- SOUTIEN POUR PERSONNE EN ATTENTE DE CHIRURGIE
- COACHING SANTÉ
- SOINS DE RÉPIT POUR LES FAMILLES
- CONFÉRENCES DIVERSES SUR LA SANTÉ ET LES MALADIES
- GESTION ET SOULAGEMENT DE LA DOULEUR
- COURS RCR

819 446-2008 (Estrie et régions)
514 891-5342 (Montréal et régions)
anicknadia@hotmail.com

Semaine québécoise des familles Du 14 au 20 mai 2018



quebecfamille.org

Calendrier des événements

22 avril	Jour de la Terre	
22 avril, 10 h	AGA Les Amis du Patrimoine	Maison de l'arbre, Saint-Venant-de-Paquette
24 avril, 19 h	AGA 2018 Caisse des Verts-Sommets de l'Estrie	Centre communautaire Élie-Carrier
25 avril, 19 h	AGA Fondation Bel Environ	Salle de l'âge d'or
25 avril, 19 h	AGA Circuits Frontières	Bibliothèque municipale
5 et 6 mai	BEE Corvée communautaire des Amis du Patrimoine	Saint-Venant-de-Paquette
6 mai, 13 h 30	Assemblée de fondation : La Voie des Pèlerins de la Vallée	MRC : 294, rue Saint-Jacques nord, Coaticook
12 mai	Journée d'activités et inscription pour le camp de jour	Bureau municipal
19 mai	Ouverture de la saison de vélo de montagne et méchoui	East Hereford
20, 21, 22 juillet	FestivAllezY Jean-D'Avignon	East Hereford
27, 28, 29 juillet	Tournoi à Rosco	East Hereford

Le Fouineur Bulletin d'information de la municipalité d'East Hereford

15, rue de l'Église East Hereford
(Québec) J0B 1S0

Téléphone: 819 844-2463

Mise en page: Maryse Audet
Courriel: maryse.audet@live.ca

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps.